

INITIATIVE CITOYENNE EUROPÉENNE

Right2Water : le Comité citoyen entendu au Parlement européen

Par Anne Eckstein

Les organisateurs de la campagne « Right2Water » exhortent la Commission européenne à inscrire dans un texte législatif que l'accès à l'eau est un droit humain fondamental. Ils l'ont aussi appelée, lors de l'audition organisée au Parlement européen, le 17 février, à s'engager formellement à ce que les services d'eau ne seront pas libéralisés dans l'Union européenne.

« En se ralliant massivement (plus de 1,6 million de signatures récoltées) à l'Initiative citoyenne européenne pour l'eau, les Européens ont clairement signifié qu'ils considèrent l'eau comme un bien public, inaliénable et qu'ils ne veulent pas de la privatisation des services de l'eau », ont-ils souligné. Un message entendu et relayé par la majorité des députés. La Commission européenne a confirmé qu'elle présentera sa réponse le 19 mars.

L'audition, organisée par la commission ENVI, en liaison avec celles du développement, du marché intérieur et des pétitions, avait réuni des représentants du Comité citoyens Right2Water, du PE et la Commission. Tous ont reconnu que l'ICE sur l'eau, la première à avoir abouti, a « bien fonctionné » et qu'elle représente un véritable exercice de démocratie participative. Cette audition est « un jalon dans l'histoire de la démocratie européenne », a souligné Gerald Häfner (Verts/ALE, Allemagne), ajoutant qu'« aujourd'hui, nous

basculons en mode d'écoute ». « Nous vivons dans une année de la démocratie des citoyens en Europe », a noté Corinne Lepage (ADLE, France), qui a néanmoins averti : « Ecouter est bon, mais en tenir compte, c'est mieux. La Commission doit absolument tenir compte de l'ICE. Or, nous notons sa volonté de poursuivre sur la voie de la libéralisation : ce n'est clairement pas ce que les citoyens veulent ».

UN DROIT GRAVÉ DANS LE MARBRE

« Nous demandons un engagement législatif clair que les services de l'eau ne seront pas libéralisés dans l'UE », ont martelé les membres du Comité citoyen.

Si l'eau doit être accessible à un prix abordable pour tous, « les services de l'eau, qu'ils soient publics ou privés, restent de la compétence des Etats membres », a rappelé Richard Seeber (PPE, Autriche). Le PPE est d'ailleurs très réservé, députés français en tête. Ainsi Philippe Boulland craint que « derrière cette initiative demandant un accès à l'eau pour tous en Europe et dans les pays en développement se cache une revendication plus politique venant des syndicats européens à l'origine de l'initiative : celle d'interdire la privatisation de l'eau en remettant en question le modèle, notamment français, de gestion en concession ou en régie qui propose un prix de l'eau des plus bas en Europe ». Françoise Grossetête, Sophie Auconie et Constance Le Grip s'insurgent, elles aussi, contre une telle remise en cause,

rappelant notamment que quelle que soit la solution choisie, les pouvoirs publics responsables gardent le contrôle du système. Isabelle Durant (Vert/ALE, Belgique) se méfie, elle, des « privatisations masquées » par le biais de cahiers de charges négociés entre des opérateurs publics, mis en position d'infériorité, et des entreprises privées.

Les représentants de la Commission ont fait remarquer que le commissaire Michel Barnier (Marché intérieur) avait entendu ces inquiétudes et retiré l'eau de la directive « concessions ». Mais aucun d'entre eux n'a pris le risque de s'engager pour l'avenir, Jonathan Faull, Directeur général de la DG Marché intérieur, admettant qu'il ne peut prédire ce qui se passera lorsque cette directive sera révisée, dans 5 ans.

LA TROÏKA SUR LA SELLETTE

Plusieurs députés se demandent où va la Commission. Elle dit officiellement « laisser le choix aux Etats membres et ne pas imposer la privatisation de services de l'eau ». Mais elle l'a bien imposée, dans le cadre de la troïka, aux pays en difficultés (Grèce, Espagne, Portugal), accentuant ainsi les difficultés de populations déjà précarisées par la crise et les mesures d'austérité imposées. Si ce n'est-elle, est-ce le FMI ou la BCE, demandent-ils. « Mais l'opposition des citoyens à la privatisation de la distribution de l'eau à Athènes et Thessalonique, a eu raison de ces exigences », rappellent, en guise de mise en garde, les députés grecs. ■